

ENJEU 1 : Renforcer le capital nourricier du territoire	1.1 Préserver le foncier agricole		
	Construire une stratégie foncière agricole et mettre en place une animation foncière	ACTION 1 : Disposer de documents locaux d'urbanisme compatibles avec le SCOT	<ul style="list-style-type: none"> Faire un bilan de compatibilité avec le SCOT. Mettre en compatibilité les documents d'urbanisme locaux avec le SCOT des Monts du Lyonnais. Elaborer un document d'urbanisme compatible pour les communes qui n'en n'ont pas.
		ACTION 2a : Définir des périmètres protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains : PENAP (69), PAEN (42).	La mise en place de dispositifs PENAP et PAEN se concrétise par la définition de périmètres agricoles et naturels qui maintiendront leur destination dans le temps grâce à un arrêté ministériel. Le déploiement de cet outil est complémentaire à une stratégie foncière et un plan d'action agricole pour la pérennisation de l'activité agricole et des espaces naturels.
		ACTION 2b : Organisation d'une veille foncière agricole et définition du cadre d'intervention	Définir l'organisation de la veille foncière, le cadre d'intervention foncière, définir les outils et les moyens potentiellement mobilisables.
		ACTION 2c : Construire des outils de financement et de portage pour agir sur le foncier agricole et naturel et soutenir l'installation agricole.	L'action consiste à investiguer les solutions de financements que ce soit pour des dépenses de fonctionnement ou des dépenses d'investissement : réponse à des appels à projet, création d'un fond de compensation suite à l'artificialisation des terres, étudier la possibilité de créer des fonds de dotation sur le territoire, travailler avec des foncières agricoles, autres...
		ACTION 2d : Soutien à la réorganisation foncière	Encourager la réorganisation foncière lorsque du terrain agricole se libère. Cela passe par une communication importante à l'échelle de la commune et le soutien de l'animation de groupes d'agriculteurs pour les échanges de foncier et les restructurations foncière, notamment lors d'arrêt d'activité agricole sur une commune ou lors d'un projet de transmission/installation. Prévoir une enveloppe financière annuelle permettant d'encourager la réorganisation foncière.
		ACTION 2e : Développer le stockage foncier pour faciliter les transmissions/installations	La CCMDL peut demander à la SAFER de porter du foncier agricole sur une durée déterminée afin de le rétrocéder à des porteurs de projets ou des foncières agricoles (comme Terre de lien) afin de faciliter les transmissions et les installations. La durée de portage laisse le temps de trouver un porteur de projet et ainsi de sauvegarder une ferme et de permettre une ou plusieurs installations. Les critères d'intervention devront être définis.
		ACTION 2f : Création d'une Association Foncière Agricole (AFA)	Une association foncière agricole regroupe des propriétaires de foncier agricole. Les propriétaires confient la gestion du fermage à l'AFA. Cela permet d'harmoniser les couts de fermage, de faciliter pour les propriétaires la récupération du fermage. C'est également l'AFA qui attribue les terres qui lui sont confiées par les propriétaires aux agriculteurs en fonction de critères géographiques, poursuivant l'objectif de regrouper les terres, soutenir les installations.
	Habitat et agriculture	ACTION 3 : Intégrer les agriculteurs à la liste des ménages prioritaires pour l'attribution de logements sociaux ou communaux	Faire en sorte que les communes identifient les agriculteurs comme ménages prioritaires dans les critères d'attribution de logements : logements communaux ou logements réservés dans le parc social. Communiquer auprès des agriculteurs et des structures accompagnatrices de la nécessité de faire une demande en mairie de logements sociaux et/ou communaux afin d'être identifié et de pouvoir se voir proposer un logement dès qu'il se libère
	1.2 Soutenir l'installation et la transmission		
Transmission : Repérer et accompagner de façon anticipée les cédants sur les aspects humains et globaux de la transmission	ACTION 4 a : Conseil stratégique anticipé	L'action consiste à proposer des accompagnements stratégiques (gestion, comptabilité) collectifs anticipés en vue de la transmission. Par exemple les agriculteurs pourraient bénéficier de cet accompagnement vers l'âge de 50 ans. Cette action consiste à travailler avec les structures comptables/ d'accompagnement économique afin qu'elles intègrent ou renforcent cet aspect dans leurs accompagnements collectifs. La CCMDL peut relayer systématiquement l'existence de ces accompagnements à tous les agriculteurs.trices du territoire.	
	ACTION 4 b : Sensibilisation, information systématique des futurs cédants et suivi de leur projet	Avec l'aide des communes, la CCMDL disposera d'une base de données recensant tous les agriculteurs et leur âge. Cette dernière sera mise à jour chaque année. Les services de la CCMDL rencontreront systématiquement un agriculteur arrivant à l'âge de 55 ans. Le but sera de partager les enjeux de la transmission, d'encourager l'agriculteur.trice à anticiper son projet de transmission, de connaître son projet et lui présenter les différents dispositifs et accompagnements existants. Un suivi sera fait dans le temps, car il est important de se tenir au courant de l'évolution de ses réflexions. Les différentes situations pourront être partagées au comité local d'installation transmission foncier	
	ACTION 4 c : Financer les projets d'accompagnement des cédants.	Chaque année la CCMDL offre la possibilité aux futurs cédants de faire des demandes d'aides pour financer leur projet de transmission. Cette aide est conditionnée par la réalisation d'une formation collective sur la transmission qui aura déjà été faite ou qui fera partie du projet du cédant. Les accompagnements individuels et collectifs pourront être financés. La CCMDL pourra aider les cédants s'il le souhaitent à définir leur projet et remplir le dossier.	
Aider la mise en lien des cédants et porteurs de projets	ACTION 5a : Organisation de « Café Installation Transmission »	Co-organisation d'évènements « café Installation » par les ADDEAR 69 et 42 et les Chambres d'agricultures. Les ADDEAR pilotent et les Chambres d'agriculture ont du temps financé pour prendre part à l'organisation solliciter les agriculteurs du RDI et les porteurs de projet. Chaque témoignage fera l'objet d'une fiche capitalisation.	
	ACTION 5b : Organisation de visites « Fermes restructurées »	Co-organisation de visites à l'extérieur du territoire par les Chambres d'agricultures et les ADDEAR. Les visites doivent montrer différents aspect techniques, financiers, juridiques de restructuration de fermes. Les Chambre d'agriculture pilotent l'action et les ADDEAR ont du temps financé pour prendre part à l'organisation. Chaque visite fera l'objet d'une fiche capitalisation.	
Renforcer l'accompagnement des porteurs de projet à toutes les étapes de leur démarche	ACTION 6a : Accompagner les porteurs de projets venant tous les horizons dans les premières étapes de construction de leur projet	1)Capter et renseigner les porteurs de projets de tout horizon en leur proposant des programmes découverte (échelle CCMDL mais aussi GAL et coopération inter GAL, Département). 2)Accompagner les porteurs de projets souhaitant s'installer sur le territoire dans leur recherche de fermes (échelle CCMDL). 3)Proposer un réseau de parrainage	
	ACTION 6b : Encourager les espaces tests agricoles	A l'échelle du GAL, confier à l'ADDEAR la mission de repérer des potentiels testeurs et de les accompagner.	
Autres	ACTION 7 : Travailler sur l'attractivité du métier d'agriculteur sur le territoire, communiquer positivement et faire naître des vocations et projets.	<ul style="list-style-type: none"> Monter des projets avec des partenaires pour améliorer l'attractivité du métier d'agriculteurs en s'appuyant sur des outils de communication. Communiquer sur le territoire de la CCMDL à destination du grand public, afin qu'ils connaissent et comprennent mieux l'agriculture du territoire, rapprocher la fourche et la fourchette (Lien avec les actions PAT). Communiquer à l'extérieur du territoire sur la spécificité agricole du territoire, les opportunités d'installation mais aussi de filière afin d'attirer des entreprises dynamiques. 	
	ACTION 8 : Faire des élus des acteurs de l'installation transmission foncier agricole	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de soirées autour de l'installation transmission foncier agricole et création d'une boîte à outils à présenter et transmettre aux conseils municipaux. Les élus de la commission agriculture seront impliqués dans la mise à jour des bases de données agricoles de leur commune. De plus, il leur sera proposé de réaliser chaque année une commission agricole locale avec les agriculteurs de la commune pour échanger sur les actions de la CCMDL et notamment sur le foncier, l'installation transmission. Ces commissions locales auront pour but de rencontrer les agriculteurs, d'impliquer les élus, d'informer sur les actions de la CCMDL et de recenser les besoins. 	
1.3 Préserver les ressources naturelles et s'adapter au changement climatique			
	ACTION 9 : Permettre aux agriculteurs d'évaluer leur système et de le faire évoluer	<ul style="list-style-type: none"> Informations sur le dérèglement climatiques, ses impacts, les leviers. Proposition de temps collectifs aux agriculteurs, formations de diagnostics pour évaluer leur système et proposer des accompagnements. 	

Autonomie des systèmes des productions et adaptation au dérèglement climatique	ACTION 10 : Développer l'agroforesterie et ses filières	Poursuite de la stratégie de Valorisation de la Ressource Ligneuse avec les partenaires (syndicats de rivière, FRCUMA, Chambre d'agriculture 69, FEVEC, Mission haies AURA, Conseil élevage, Fédération de chasse 69). La stratégie a 4 axes de travail : • Soutien aux plantations de haies et arbres agroforestiers
	ACTION 11 : Le SOL au cœur des systèmes	• Formation sur le fonctionnement du sol et sa prise en compte dans les pratiques et rotation de culture. • Soutien aux dynamiques collectives travaillant sur la qualité de leur sol.
	ACTION 12 : Diversification des espèces et variétés cultivées face au changement climatique	Soutenir les essais d'espèces et variétés cultivées adaptées au contexte pédoclimatique ainsi qu'aux nouvelles pratiques culturales.
Gestion quantitative de l'eau	ACTION 13 : la gestion de l'eau à l'échelle des exploitations	
	ACTION 14 : Remobiliser l'eau stockée et la partager pour un usage nourricier	Retenue collinaire Ancien captage
Animer les dynamiques	ACTION 15 : Animer les dynamiques	•Maintien des moyens d'animation •Favoriser les échanges entre agriculteurs et collectifs du territoire •S'inspirer à l'extérieur du territoire Cela passe par : •La recherche de financements •L'organisation de temps d'interconnaissance et d'échanges de pratiques, réflexions, idées. •Des interventions thématiques •Programmes de visites.
	ACTION 15.a : Production et partage de semences	

ENJEU 2 : Coopérer pour structurer les filières => de la production à la commercialisation	2.1 Structurer les filières, soutenir celles en place	ACTION 1 : Organiser l'interconnaissance avec les industries agro-alimentaires du territoire	•Organiser des rencontres entre les collectivités et les entreprises, afin de voir comment l'agriculture et les IAA peuvent s'adapter l'une à l'autre. •Connaitre les manques et besoins de chacun afin de faire de la mise en relation ciblée et voir comment l'agriculture peut combler des manques de l'IAA. •Il peut y avoir également de la prestation de service à organiser (travail à façon ...)
	2.2 Développer l'approvisionnement pour et par les territoires voisins en améliorant la logistique	ACTION 2 : Accompagner des entrepreneurs de l'agroalimentaire dans une optique de soutiens voire de création de filières	•Faciliter l'installation, l'accès au terrain pour les entreprises IAA •Proposer une pépinière d'entreprises agroalimentaires •Adapter les règlements de zones aux contraintes des IAA
		ACTION 3 : Accompagner les transformateurs et les IAA vers la réutilisation des contenants	•Réfléchir la mutualisation de contenants pour structurer une filière de réutilisation •Mener une réflexion sur des commandes groupées •Permettre à d'acteurs comme rebooteille de se développer sur d'autres contenants
		ACTION 4 : Accompagner et développer la mise en place d'une plateforme logistique	Mettre en place une plateforme de producteurs : -Pour acheminer les produits ensemble sur les métropoles -Pour massifier l'offre sur le territoire -Pour réduire les coûts et les temps liés au transport
		ACTION 5 : Création d'un atelier de transformation partagé pour individuels ou petits collectifs	• Etudier l'offre et le potentiel de transformation • Etudier la création d'atelier de transformation collectif dans plusieurs filières
		ACTION 6 : Initier des démarches pour faire reconnaître des produits sous signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) et/ou sur l'origine des produits	•Initier et/ou suivre des démarches vers des reconnaissances SIQO : oIGP St Félicien oPomme de terre des Monts du Lyonnais oPâté des Monts du Lyonnais (pâtisserie) oSaucisson chaud patates •S'appuyer sur la marque collective pour promouvoir les origines des produits

	3.1 Travailler sur les moyens et l'organisation des restaurants collectifs pour les faire évoluer et garantir un approvisionnement de qualité et/ou local		
	a) Renforcer et faciliter l'approvisionnement en produits locaux	ACTION 1 : Mettre en place une centralisation de produits bios et/ou locaux sur une gamme large en produits frais	•Inciter le regroupement via une plateforme de producteurs en conventionnel et en bio (type Bio a pro) •Aider les cuisines à regrouper des producteurs pour avoir des menus en produits locaux (comme à Saint Martin)
		ACTION 2 : Mettre en place des approvisionnements communs pour petites en grosses quantités hors produits frais	•Faire un audit des fournisseurs des restaurants collectifs du territoire •Recenser les fournisseurs proches du territoire •Créer un groupement d'achat MDL •Prévoir des livraisons en commun sur une tournée •Réfléchir à des solutions d'approvisionnement commune •Réfléchir à la création d'une plateforme d'appro Monts du Lyonnais
		ACTION 3 : Inciter les sociétés extérieures à se fournir en produits locaux	•Négocier les contrats et exiger dans les contrats des approvisionnements locaux et plus vertueux. •Travailler avec les entreprises de l'agroalimentaire qui fournissent les cantines sur certains produits pour qu'ils s'approvisionnent en local.
		ACTION 4 : Faire de l'équilibre matière entre les restaurations collectives des Monts du Lyonnais	Faire des recettes en commun pour valoriser une bête complète
		ACTION 5 : Mettre en commun de l'offre pour les crèches	•Mettre en commun les fournisseurs ou/et prestataires extérieurs pour les crèches •Réfléchir à une cuisine centrale qui fournirait l'ensemble des crèches du territoire
	b) Etudier la faisabilité d'une nouvelle organisation de la restauration collective pour la faire évoluer	ACTION 6 : Permettre aux élus de se réapproprier leur restauration scolaire	•Proposer des temps d'information pour saisir tous les enjeux du système alimentaire local et puissent activer des leviers à leur échelle •Mise en place de temps d'échanges entre pairs, mais aussi avec les associations gestionnaires, les parents et les enfants •Proposer un audit complet sur la restauration scolaire municipale •Proposer un plan d'action à l'issue de cet audit
		ACTION 7 : Etudier la faisabilité d'une cuisine centrale intercommunale ou étudier la faisabilité que les cuisines des bourg-centre jouent ce rôle	•Réaliser une étude de faisabilité d'une cuisine centrale territoriale •Etudier la possibilité que les cantines des bourgs centre puissent fournir des petites cantines (faisabilité, type de liaison, ...)
		ACTION 8 : Créer un dossier de vulgarisation sur la législation de restauration collective pour chaque type d'établissement	Créer un dossier de vulgarisation sur la législation de restauration collective par type d'établissement
		ACTION 9 : Ouvrir les restaurants scolaires à d'autres publics	• Travailler sur la législation à ce sujet • Proposer une organisation
3.2 Eduquer et sensibiliser au goût, au "bien manger", a la saisonnalité des produits, gaspillage alimentaire			

ENJEU 3 : Faire de la restauration collective une priorité	a) Eduquer et sensibiliser au goût, au "bien manger", a la saisonnalité des produits	ACTION 10 : Création d'un réseau de cuisiniers (de la restauration collective et de la restauration commerciale qui livre des collectivités)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation / sensibilisation des cuisiniers, aux menus végé notamment • Mise en place de groupes d'échanges de pratiques • Mise en place d'ateliers de cuisine avec les enfants, pour leur faire connaître les produits de saison. Il pourrait y avoir des concours de cuisine, mais aussi des visites de fermes
		ACTION 11 : Eduquer et former les enfants et le personnel sur l'alimentation et les enjeux de l'alimentation	Proposer de l'éducation à l'alimentation dans le programme scolaire : <ul style="list-style-type: none"> • Recréer du lien avec la production : emmener les enfants visiter des fermes, créer des jardins éducatifs • Faire des interventions en milieu scolaire sur l'alimentation • Former le personnel à accompagner la consommation des repas notamment sur la façon de servir (pour la santé mais aussi pour limiter le gaspillage : assiette "jaune") • Ouvrir les cuisines pour échanger sur la préparation des repas et le contenu des assiettes • Organiser des ateliers cuisines • Chaîne TV (type Youtube) sur les produits avec projet éducatif • Créer une classe "alimentation" (comme les classes musique, sport, numérique...)
		ACTION 12 : Informer les consommateurs, les parents, les enfants sur le contenu des assiettes	Mener une campagne coordonnée pour que les parents, les enfants et les consommateurs en général soient informés de : <ul style="list-style-type: none"> • La qualité des menus préparés • Le prix : sensibiliser les parents sur le coût du repas seul, avec les charges fixes, les subventions pour qu'ils réalisent ce que cela représente • L'équilibre alimentaire : comment composer un repas • Pourquoi c'est important d'avoir un menu végétarien, et notamment expliquer que cela permet d'acheter des viandes de meilleure qualité les autres jours. • L'importance des produits de saison, et de leur provenance. Cette action pourrait se faire par différents moyens à explorer : un évènementiel, une lettre d'information, la mise en place d'un repas local...
	b) Eduquer et sensibiliser sur le gaspillage alimentaire	ACTION 13 : Avoir un calendrier sur la saisonnalité des fruits et légumes mais adapté à notre territoire	Diffuser un calendrier de la saisonnalité des fruits et légumes locaux
		ACTION 14 : Mettre en place une politique de réduction des déchets, de réduction des emballages et des contenants	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les leviers à activer et les solutions existantes pour réduire les déchets, les emballages et diminuer le gaspillage. • Des solutions pratiques et simples peuvent être trouvées comme le fait de commander des seaux de yaourt à la place de pots (privilégier le vrac) • Etudier la faisabilité de mettre en place des filières de retraitements
		ACTION 15 : Organisation des olympiades anti-gaspillage avec les scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un défi entre écoles avec des objectifs qu'on se met conjointement avec les cuisiniers. Il faudrait que ce soit convivial
		ACTION 16 : Sensibiliser à la valorisation des biodéchets et notamment par compostage	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'animation qui est déjà en place sur la CCDML • Créer des partenariats avec les entreprises de la valorisation des biodéchets et organiser des visites (méthaniseur ? entreprises comme Ecovalim à Vourles ? Entreprise qui valorise le pain sec pour faire des biscuits ?)

ENJEU 4 : Augmenter la part de produits locaux dans les assiettes	4.1 Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous	ACTION 1 : Mettre en réseau les acteurs de l'alimentation et de l'aide alimentaire	Mettre en réseau les acteurs de l'alimentation et de l'aide pour qu'ils puissent mieux se connaître, et éventuellement trouver des synergies et des projets en commun
		ACTION 2 : Mettre en réseau les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en lien de personnes par le biais de réseaux sociaux (groupe WhatsApp) • Faire du porte à porte et du bouche à oreille pour le faire savoir • Faire connaître via des bulletins municipaux, panneaux Pocket, site internet... • L'outil pourrait avoir une vocation plus large et ne pas être uniquement dédié aux déplacements
		ACTION 3 : Mutualiser les commandes en créant un groupement d'achats alimentaires citoyens	Accompagner la création d'un GAC (groupement d'achat citoyen)
		ACTION 4 : Créer un réseau de jardins / vergers partagés et en créer de nouveaux	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un diagnostic du panorama des espaces nourriciers du territoire : jardins partagés, arbres fruitiers, acteurs de leur entretien, espaces publics valorisables (dents creuses, espaces verts, lotissements), besoins et demandes de terrain à usage alimentaire, pratiques de jardinage des habitants, animations et actions de sensibilisation existantes... • Inventorier et caractériser les jardins partagés et arbres fruitiers existants sur le domaine public • Transformer en espaces nourriciers afin que les citoyens se réapproprient l'espace public. • Réfléchir à chaque plantation d'arbre sur les communes, à la possibilité de planter des arbres fruitiers accessibles à tous • Développer des potagers dans les écoles • Créer un réseau de jardins partagés avec échanges de pratiques, de graines, mutualisation de matériels (CUMA des jardins...) • Accompagner la création des jardins et du réseau des jardins par un professionnel qualifié notamment dans les techniques de jardinage.
		ACTION 5 : Encourager l'autoproduction alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une enquête auprès de la population pour estimer les besoins en termes d'autoproduction • Créer des ateliers pratiques de sensibilisation aux activités de jardinage et de production nourricières • Proposer la création d'un « Club jardin » • Organiser des visites de jardins de particuliers • Inventorier et communiquer sur les solutions de mise en relation et de partage des récoltes excédentaires entre particuliers et les solutions de mise à disposition / partage de jardins particuliers • Mettre en avant et soutenir voire développer et multiplier sur le territoire « La fête des jardins »
		ACTION 6 : Expérimenter la Sécurité sociale de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un droit social pour tous les citoyens à hauteur de 150€ mensuels qui seront consacrés à une alimentation saine et durable. Celle-ci serait financée par une cotisation salariale de l'ordre de 1,5% du salaire ou en réduisant la défiscalisation aux IAA. Ceci se fera en <ul style="list-style-type: none"> o Etudiant la faisabilité d'une caisse locale citoyenne o En mobilisant citoyens, producteurs, transformateurs, commerçants pour réfléchir à un conventionnement local.
	4.2 Mettre en lien les producteurs et consommateurs (Communiquer sur l'offre locale et la distribuer)	ACTION 7 : Communiquer de l'information sur l'offre locale disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Répertoire : <ul style="list-style-type: none"> o L'offre locale agricole avec les types de produits, les jours et horaires d'ouverture, l'adresse. o Les offres de distribution type AMAP, Drive fermier, groupement d'achat, congélateur commun • Communiquer sur ces offres : <ul style="list-style-type: none"> o Par un site internet (utiliser la base APIDAE déjà existante pour l'enrichir avec ces données) o Par un catalogue papier (réutilisable pour les épiluchures et le compost) avec une distribution dans les boîtes aux lettres, une mise à disposition dans les mairies, les écoles... o Utiliser panneau pocket ou autre type de diffusion mobile Se baser sur les connaissances de chacun, s'inspirer d'initiatives sur d'autres territoires
		ACTION 8 : Accompagner le développement de lieux d'approvisionnement de proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner des porteurs de projet à la création de tout type de distribution alimentaire de qualité et locale dans leur démarche : magasin de producteurs, magasins de produits locaux, drive fermier ...

4.3 Accompagner le changement de comportement dans l'assiette et dans sa poubelle et lutter contre le gaspillage alimentaire	ACTION 9 : Sensibiliser et apporter de l'information pour se nourrir plus sainement et limiter le gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à utiliser les aliments au mieux et à lire les étiquettes et les comprendre • Proposer des recettes de cuisine notamment sur les légumes (y compris oubliés) • Proposer des ateliers de cuisine dans les écoles, cantines, avec des restaurateurs, des producteurs, des habitants, des associations, cuisiner les restes. • Défi alimentation sur le territoire
	ACTION 10 : Réfléchir à la création d'une maison de l'alimentation ou un tiers-lieu nourricier	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'émergence de tiers-lieu nourricier • Recherche de partenaires et/ou de porteurs de projet
	ACTION 11 : Accompagner les publics fragiles et notamment les personnes âgées pour lutter contre la dénutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les services d'aides à domicile (ADMR, SSAD, auxiliaires de vie, ...) • Mise en lien entre familles et aidants • Recenser toutes les personnes devenues précaires en raison du vieillissement, de situation de handicap, de l'isolement géographique • Prévoir pour celles-ci la livraison gratuite à domicile des aides alimentaires • Imaginer une aide culinaire comme on parle d'une aide-ménagère • Amélioration des moyens humains (communication, recherche de bénévoles ou retraités) • Formation des intervenants à domicile • Recherche d'actions similaires sur d'autres territoires pour appui et mise en place
	ACTION 12 : Accompagner les publics et notamment les publics fragiles à une alimentation saine	<p>Créer des ateliers petits budgets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les participants dans le choix des aliments au supermarché • Réaliser des ateliers cuisine sur le thème de l'alimentation et petit budget
	ACTION 13 : Organiser un événement festif sur le thème du lien entre l'alimentation et la santé	<p>L'objectif de cette action est de regrouper un maximum d'acteurs du territoire qui ont à cœur de travailler sur la question de l'alimentation et de la santé afin de proposer un événement festif ouvert à l'ensemble des habitants du territoire. Les acteurs de l'alimentation et de la santé vont se réunir régulièrement afin d'organiser une journée riche en informations, échanges, débats, le tout dans un cadre ludique et festif.</p>
	ACTION 14 : Faciliter la conservation et la distribution des surplus alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les actions déjà existantes (plateforme Solaal, Pour une alimentation solidaire, tiers lieux alimentaires, proxidon ...) • Créer un "too good to go" adapté aux fermes • Créer des barquettes anti-gaspi • Créer une conserverie ambulante qui permettrait de réaliser des conserves à façon pour des producteurs mais également de former le grand public aux différentes techniques de conservation (appertisation, fermentations, ...) • Bien informer sur les dates limites de vente et consommation • Mettre des frigos collectifs à la disposition pour recevoir les restes

Enjeu transversal : ANIMATION et COMMUNICATION : Consolider la démarche partenariale du PAT et impliquer les acteurs du territoire	Coordonner la démarche, la gouvernance, et assurer l'animation transversale	Co-construire une gouvernance partagée : Organiser les Comités directeurs et Comités de pilotage nécessaires à l'avancement du PAT ; mettre en lien les partenaires, construire des outils de dialogue territorial efficaces
		Animer des Groupes de Travail Thématiques : Regrouper les acteurs et favoriser les partages d'expériences et les idées d'actions
		Organiser les rencontres des acteurs de l'alimentation une fois par an
	Inscrire la démarche PAT dans les dynamiques de territoire	Articuler le PAT avec les politiques publiques existantes : les différents projets du territoire (PCEAT, TEPOS, SCOT) ; faire le lien avec différentes échelles (projets des départements, de la région), les autres politiques publiques.
		Coordonner des actions avec les PATs voisins et participer aux réseaux départementaux et régionaux des PATs
		Actualiser le diagnostic agricole et alimentaire ainsi que le plan d'actions en fonction de l'avancer du PAT et des opportunités
	Renforcer les connaissances partagées du territoire et documenter cette politique publique	Construire un dispositif d'évaluation du PAT
		Valoriser la démarche auprès de partenaires
		Créer des outils de communication adapté à chaque public : acteurs de territoire, habitants, ...
		Créer un annuaire d'intervenants capables de faire de la sensibilisation, d'intervenir en nutrition, gestion des déchets, gaspillage, etc...
Communiquer sur la démarche PAT et sur les actions	Permettre aux organisateurs d'événements de s'approprier la thématique de l'alimentation : par la valorisation de la démarche PAT dans leur communication (logo, agenda, ...), par l'approvisionnement en local pour les restaurations et buvettes des événements ...	